

PROGRAMME INDICATIF
CONVENTION ANNUELLE CFA-AFRIQUE 2019 (7^{ème} édition)

08H30-09H00 : Accueil et installation

09H00-09H05 : Mot de bienvenue du DG du Cabinet CFA-AFRIQUE SA

09H05-10H05 : Rétrospective juridique et fiscale de l'année 2018

- Adoption du code général code des impôts ;
- Révision du code des investissements ;
- Adoption du code des investissements agro-sylvo-pastoral halieutique et faunique au Burkina Faso
- Présentation des principaux chefs de redressement des entreprises durant l'année 2018 ;

Animateurs : Dr Roger LANOU/Mme Christelle BELEMSIGRI/Mme Orokia DEMBELE/Dr Ousmane BOUGOUMA

10H05-10H25 : Pause-café

10H25-11H25 : Actualité juridique et fiscale

Présentation et commentaires des mesures fiscales de la loi de finances 2019
Animateur : Dr Brahim GUIRE /DLC

11H25-12H25 : Débats avec les animateurs

12H25-13H00 : Animation de stands Droit & Fiscalité – Consultations libres

- Stand fiscalité (fiscalité de porte et fiscalité intérieure)
- Stand droit des affaires
- Stand droit social

13H00-13H15 : Clôture de la convention

- Discours de clôture
- Remise du cahier du participant

13H15-13H45 : Déjeuner

13H45 : Fin de la journée.

Informations pratiques :

Date : Mercredi 23 janvier 2019 ;

Lieu : Palm Beach ;

Frais de participation : 50 000 F CFA HT/personne pour les clients CFA-AFRIQUE¹ ;
75 000F CFA HT/personne pour les non-clients.

¹ : Les clients CFA-AFRIQUE sont les clients ayant conclu un contrat d'assistance permanente avec le Cabinet CFA-AFRIQUE.